SYNTAXE : La négation et la restriction

Les phrases négatives et restrictives se construisent différemment des phrases positives. Les adverbes de négation nécessitent la présence de l'adverbe « ne », ce qui n'est pas toujours fait à l'oral.

	Signification	Adverbes	Notes	Exemples
Négation	Indique la contradiction	Ne (n')… pas Ne (n')… jamais Ne (n')… plus Ne (n')… personne Ne (n')… aucun etc.	L'adverbe « ne » est obligatoire dans la construction d'une phrase négative. Même si la liaison est faite à l'oral, l'adverbe « ne » (ou « n' ») est nécessaire avec, par exemple, le pronom « on ».	*Je n'arrive pas à croire que tu aies réussi!* *Personne n'est aussi doué que toi à ce jeu.* *Hélène n'a jamais rencontré son oncle.* *Mathieu ne sait plus où donner de la tête.* *On n'a rien dit de tel.*
Restriction	Indique une réserve, une exception.	Ne (n')… que Seulement	L'adverbe « ne » est obligatoire dans la construction d'une phrase où la restriction est indiquée par « que ». Comme « ne… que » est synonyme de « seulement », on ne retrouvera pas ces deux formulations en même temps dans une phrase (pléonasme).	*Il n'y a que toi pour me faire changer d'idée.* *Tu n'en fais toujours qu'à ta tête!* *Hubert ne comprend que le français.* *Hubert comprend seulement le français.*